

Communiqué de presse ■ Bordeaux, le 13 juillet 2016

LE PROJET CHO TIPER EST APPROUVE PAR LES AUTORITES PREFECTORALES ET RECOIT UN SOUTIEN FINANCIER DE 12M€ DE L'ADEME

EUROPLASMA, concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergies renouvelables et la valorisation des déchets dangereux, annonce que le projet CHO TIPER est approuvé par la Préfecture des Deux-Sèvres, et qu'il est retenu par l'ADEME dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir.

La Préfecture des Deux-Sèvres donne son feu vert au projet CHO TIPER

A l'issue du processus administratif démarré en septembre 2014, Le Préfet des Deux-Sèvres a confirmé sa décision d'autoriser l'exploitation de la centrale CHO TIPER à Thouars. L'arrêté préfectoral est attendu prochainement.

CHO TIPER est une centrale de production d'électricité renouvelable dont la puissance atteindra plus de 10MWe, soit l'équivalent des besoins en électricité de 45 000 habitants. L'éco-technologie développée par Europlasma, basée sur la gazéification avancée des déchets et de la biomasse, permettra d'éviter localement l'émission de 30 000 t/an de CO₂, ainsi que l'enfouissement de 45 000 t/an de déchets.

L'Ademe soutient le projet CHO TIPER et contribue significativement à son financement.

L'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a retenu le projet CHO Tiper dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir.

Cette décision fait suite à l'évaluation technico-économique approfondie du dossier, entamée en début d'année, qui s'est en particulier appuyée sur l'analyse des progrès opérationnels de la centrale CHO Morcenx, et sur l'étude détaillée de la conception optimisée du futur démonstrateur industriel CHO Tiper.

Le soutien de l'ADEME prendra la forme d'une avance de 12M€, remboursable en 6 annuités après la mise en service, à un taux d'actualisation de 0,99%. La convention de financement est en cours d'élaboration.

Jean-Eric Petit, Directeur Général d'EUROPLASMA déclare « *Nous sommes fiers de cet appui très significatif de l'Etat. Il constitue une reconnaissance concrète de la pertinence et du potentiel de la technologie CHO Power, et ancre Europlasma comme acteur-clé de l'économie circulaire. Ce soutien devrait sensiblement faciliter notre déploiement en France et à l'international.* »

Marine GLON, responsable du programme économie circulaire à la direction des Investissement d'Avenir de l'ADEME, ajoute « *Le démonstrateur industriel CHO Tiper répond étroitement aux enjeux de l'économie circulaire et de la transition énergétique. L'accompagnement d'acteur industriels comme Europlasma par le programme des Investissements d'Avenir opéré par l'ADEME doit permettre à l'industrie française de jouer un rôle essentiel pour apporter des solutions scientifiques et technologiques innovantes à ces enjeux, tout en réduisant l'empreinte environnementale.* »

A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR0000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: www.europlasma.com

Contact Presse :

Anne BORDERES – Chargée de Communication / Tel: + 33 (0) 556 497 000 - contactbourse@europlasma.com